

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



**SEMINAIRE-BILAN 2018 ET PERSPECTIVES 2019
DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES**

MAISON DE L'ENTREPRISE

Abidjan-Plateau, les 23 et 24 janvier 2019

RAPPORT FINAL

1. Placé sous la présidence du Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le séminaire-bilan des activités 2018 et perspectives 2019 de la Direction Générale des Douanes s'est tenu, les 23 et 24 janvier 2018, à la Maison de l'Entreprise à Abidjan-Plateau.
2. Ci-joint, la liste des participants.
3. Le présent rapport s'articulera autour de trois (03) axes majeurs :
 - la cérémonie d'ouverture ;
 - le déroulement des travaux ;
 - les recommandations.

I- LA CEREMONIE D'OUVERTURE

4. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur SANOGO Moussa, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.
5. Elle a enregistré la présence du Secrétaire Général de la Préfecture représentant le Préfet du Département d'Abidjan, Président de la délégation Spéciale qui préside aux destinées de la Commune du Plateau, du Directeur du Bureau Régional pour le Renforcement des Capacités de la Région OMD-AOC représentant le Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale des Douanes, des Directeurs Généraux du Trésor et du Port Autonome d'Abidjan, du Directeur de la Police Economique représentant le Directeur Général de la Police Nationale, du Président de la FENACCI et du Directeur Général d'Eolis par ailleurs respectivement Maires d'Adjame et de Cocody,

du Président de l'OCOD, du Directeur Général de Webb Fontaine Côte d'Ivoire et des Représentants des structures partenaires de l'Administration des Douanes.

6. Ouvrant la série des allocutions, le Secrétaire Général de la Préfecture d'Abidjan KACOU André Martin, représentant le Préfet TOH BI, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et s'est dit honoré du choix de sa commune pour abriter un tel évènement.
7. A la suite du Représentant du Maire délégué, le Président du Comité d'Organisation, le Colonel Amadou COULIBALY, Directeur Général Adjoint des Douanes, a remercié toutes les personnalités pour leur présence distinguée.
8. Poursuivant son propos, il a exprimé ses admirations au Directeur Général des Douanes pour sa promotion méritée au grade de Contrôleur Général. Aussi l'a-t-il remercié pour les moyens mis à la disposition du Comité d'Organisation en vue de permettre la réussite totale de la 5ème édition de la Semaine des Douanes IvoirIennes.
9. A la suite du Président du Comité d'Organisation, le Directeur Général des Douanes, le Général DA Pierre Alphonse, a d'abord présenté ses civilités à l'ensemble des participants avant d'exprimer particulièrement sa gratitude à Monsieur SANOGO Moussa, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat pour son appui constant.
10. A cet élan de remerciements, il a associé l'ensemble des clients des Douanes que sont les Partenaires du Secteur Privé, les professionnels du commerce et les syndicats des transitaires.
11. Il n'a pas manqué de féliciter le Président du Comité d'Organisation et ses collaborateurs, pour les efforts consentis à la bonne tenue du présent séminaire.
12. Revenant sur les objectifs de recettes assignés à l'Administration des Douanes au titre de l'année 2018, le Directeur Général a rappelé que sur un objectif de recettes de **1 803,25 milliards** de francs CFA attendu, les Douanes ont réalisé, malgré un contexte économique difficile **1 747,09 milliards** de francs CFA, soit un taux de réalisation de **96,4%**. Selon lui, ce résultat encourageant est le fruit de l'effort conjugué du Gouvernement, des Partenaires du Secteur Privé et Public et surtout des agents des Douanes.
13. Rappelant que le présent séminaire est un exercice d'auto-évaluation, il a invité les participants à passer en revue les résultats obtenus, à approfondir l'analyse des différents paramètres qui y ont concouru, à dégager des conclusions pertinentes susceptibles de les améliorer.
14. Clôturant la série des allocutions, Monsieur SANOGO Moussa, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, a félicité le Directeur Général des Douanes et l'ensemble de ses collaborateurs pour les performances réalisées. Il n'a pas manqué de saluer les partenaires du secteur privé pour leur franche collaboration et leur apport indéniable dans la réalisation des objectifs assignés à la douane.

15. S'agissant des recettes de l'année 2019, le Secrétaire d'Etat a rappelé qu'il est attendu des Agents des Douanes un recouvrement de 1 915,50 milliards de francs CFA. Il les a donc exhortés à :

- redoubler d'ardeur pour être non seulement efficaces mais surtout efficientes ;
- conduire à leur terme les différents chantiers du plan de réforme et de modernisation afin de se conformer aux standards et normes internationaux ;
- lutter efficacement contre la fraude à travers le renforcement du dispositif de contrôle d'une part, et sécuriser davantage le transit routier, d'autre part ;
- relever le défi du transfert des compétences en matière d'évaluation et de classification ;
- respecter l'éthique et la déontologie du métier douanier.

16. S'adressant enfin aux séminaristes, il les a invités à faire des propositions concrètes qui permettront au Gouvernement de mettre en place la politique sociale de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA Président de la République de Côte d'Ivoire.

17. Avant de déclarer ouverte la 5^{ème} édition de la semaine des Douanes (SEDIV), le Secrétaire d'Etat a rassuré l'Administration des Douanes de sa disponibilité à l'accompagner dans la mise en œuvre de sa vision d'une Douane moderne, vertueuse et plus performante.

II- DÉROULEMENT DES TRAVAUX

18. Les travaux se sont déroulés en trois (03) étapes :

- le mot de cadrage du Directeur Général des Douanes ;
- le bilan des activités 2018 ;
- les perspectives 2019 déclinées en quatre (04) axes.

II.1- L'intervention de cadrage du Directeur Général des Douanes

19. Dans son intervention, le Directeur Général des Douanes a bien voulu axer son intervention sur deux (02) niveaux. D'abord, il a tenu à féliciter l'ensemble du personnel dont l'engagement et la détermination ont permis de recouvrer **1747,09** milliards dans un contexte socio-économique qui n'a pas été toujours favorable. Il a poursuivi en invitant à persévérer dans l'effort afin de relever les défis liés à la modernisation des Douanes d'une part et d'être toujours à la hauteur des attentes du gouvernement d'autre part. ensuite, il a tenu à rappeler aux séminaristes le respect scrupuleux des règles d'éthiques et de déontologies qui régissent le métier douanier. A cet effet, les dispositions doivent être prises à tous les niveaux afin de redorer l'image des Douanes qui ne sauraient s'accorder des attitudes et comportement déviants. Pour le Général DA pierre, le douanier nouveau est celui qui allie parfaitement compétence et éthique.

II.2- La présentation du bilan des activités 2018

20. Le bilan des activités 2018 a été présenté sous quatre (04) axes :

- la présentation des recettes ;
- le bilan des services opérationnels ;
- les activités des services d'appui ;
- la mise en œuvre du plan de réforme et de modernisation.

II.2-1 La présentation des recettes 2018

21. Monsieur ATCHIE Séka Emmanuel, Assistant du Directeur de la Statistique et des Etudes Economiques, a exposé sur les points suivants :

- la présentation des recettes qui s'élèvent à 1 747.09 milliards FCFA ;
- les éléments explicatifs de l'évolution des recettes par rapport aux objectifs ;
- le coût des exonérations qui s'élève à 220,64 milliards de FCFA ;
- les données statistiques liées aux activités douanières ;
- le commerce extérieur.

II.2-2 Le bilan des services opérationnels

22. Présenté par le Lieutenant-colonel SANOGO Ousmane, Directeur Régional d'Abengourou, l'exposé a porté sur les points suivants :

- l'émission des services opérationnels ;
- le transit international ;
- le contentieux des services opérationnels ;
- les réquisitions et la gestion des alertes ;
- les résultats de la lutte contre la contrefaçon et les prohibitions.

II.2- 3 Les activités des services d'appui

23. Madame AGOUA Carole, Assistante du Directeur des Systèmes d'Information est intervenue autour des points suivants :

- les ressources humaines, matérielles et financières ;
- la formation, la documentation et la réglementation ;
- les statistiques et systèmes d'information ;
- la communication et le management de la qualité ;
- l'Inspection des services.

II.2- 4 La mise en œuvre du plan de réforme et de modernisation

24. M. ZOHIN Serge, chef de Bureau Qualité a axé son intervention autour de cinq (05) points suivants :

- le plan d'actions stratégiques ;
- le programme de réforme ;

- l'interconnexion des systèmes d'informatiques ;
- le Sydam Auto.

II.3- Les perspectives 2019

25. La présentation des perspectives 2019 a porté sur les points suivants :

- les objectifs de recette 2019 ;
- le plan de réforme et de modernisation 2019 ;
- les panels :
 - Panel 1 perspectives 2019 des services d'Abidjan ;
 - Panel 2 : perspectives 2019 des Directions Régionales ;
 - Panel 3 : regroupe les thématiques ci-après :
 - Renforcement de l'automatisation des opérations en Douane et sécurité ;
 - Renforcement du contrôle et de la lutte contre la fraude douanière : cas du pétrole ;
 - L'Administration des Douanes à l'épreuve de la réappropriation des missions d'évaluation et classement tarifaire externalisées ;
 - Le problématique du dédouanement des envois express.

II.3- 1 Objectifs de recettes 2019

26. Monsieur ATCHIE Seka Emmanuel, Assistant du Directeur de la Statistique et des Etudes Economiques, a axé sa présentation sur trois (03) éléments :

- les objectifs de recettes 2019 s'élèvent à 1 915,78 milliards de FCFA ;
- les hypothèses de fixation des objectifs de recettes 2019 ;
- la répartition par service.

II.3- 2 Le plan de réforme et de modernisation 2019

27. Monsieur ZOHIN Serge, chef de Bureau Qualité, a intervenu autour de deux (02) points :

- le programme de réforme (CONAFIP) ;
- le Plan d'Actions Stratégiques (PAS) ;

II.3- 3 le panel 1 : perspectives 2019 des services d'Abidjan

28. Ce panel a été animé respectivement par les directeurs des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux (DSDPSS), des Régimes Economiques (DRE), des Services Aéroportuaires (DSA), de L'analyse du Risque, du Renseignement et de la Valeur (DARRV) et des Enquêtes Douanières (DED). Les exposés de ces différents responsables des services opérationnels ont porté sur les stratégies à adopter en vue de relever le défi du recouvrement des recettes assignés en 2019. A l'issue des présentations il est ressorti les points suivants :

Au titre de la Direction des Services Portuaires et des Services Spéciaux :

- L'informatisation de la gestion des magasins et aires de dédouanement au Port d'Abidjan ;
- L'Informatisation de la gestion des magasins de groupage ;
- L'Automatisation de la prise en charge des marchandises en vrac au débarquement.

Au titre de la Direction des Régimes Economiques :

- L'extension des bordereaux de livraisons de produits pétroliers à tous les dépôts et produits pétroliers ;
- L'uniformisation du volume à 15°C ;
- La révision du taux de freinte ;
- Le regroupement des camions chargés dans les usines sur un parc spécifique ;
- L'informatisation du TIF.

Au titre de la Direction des Services Aéroportuaires :

- La suppression définitive du VOC (Programme de vérification de conformité) ;
- L'instauration d'un système bloquant au SYDAM WORLD après le délai d'expiration du Bon Provisoires ;
- Le maintien de la fin des exonérations sur les matériels informatiques (sous régime 740).

Au titre de la Direction des Enquêtes Douanières :

- La Formalisation de la procédure de traitement des dossiers en arbitrage à travers la signature du Projet de décision portant création, organisation et fonctionnement de l'organe chargé des litiges nés du contrôle après dédouanement conformément au décret N°2013-858 du 19 décembre 2013 portant Guide de procédure du contrôle après dédouanement,
- Le renforcement des capacités humaines d'au moins 30 agents de la catégorie A ayant des compétences en matière de vérification et d'audit.

II.3- 4 le panel 2 : perspectives 2019 des Directions Régionales

29. Le panel 2 a été respectivement animé par les Directeurs Régionaux d'Aboisso, d'Abengourou, de Bouaké, de korhogo, de Man et de San-pédro. Les différents panélistes ont exposé sur les stratégies à adopter pour réaliser les objectifs assignés en 2019. Elles se présentent comme suit :

Au titre de la Direction Régionale d'Aboisso

- doter le Bureau des Douanes de Noé de deux (02) scanners-bagages pour le contrôle des colis des voyageurs ;
- acquérir une (01) bascule pour la pesée des marchandises saisies par les Services de la Surveillance et des Interventions.

Au titre de la Direction Régionale d'Abengourou

- Doter les Chefs de Bureau et Chefs de Brigades, ainsi que leurs collaborateurs en matériels roulants (13 véhicules de type pick up, 56 motos) indispensables à la bonne exécution des missions à eux assignées en raison de l'étendue de notre pantière, de l'état des pistes, de la porosité des frontières ;
- Renforcer l'effectif par soixante (60) agents d'encadrement.

Au titre de la Direction Régionale de Bouaké

- L'organisation de sessions de formation portant sur l'éthique et la déontologie ;
- La dotation des services en matériels roulants (véhicules et motos).

Au titre de la Direction Régionale de Korhogo

- Ouvrir le bureau Ouangolo Sitarail au dédouanement avec l'installation d'un scanner ;
- Supprimer le poste de Sianala et créer deux (02) postes aux carrefours wahiré et Kassiré ;
- Créer d'un poste à Sirasso et d'un poste à Kanoroba ;
- Créer de nouvelles escouades à la brigade mobile de Ferkéssédougou.

Au titre de la Direction Régionale de Man

- La réouverture des bureaux réhabilités (Pékanhouébly, Ouaninou, Minignan, etc) ;
- L'ouverture effective de la Brigade mobile de Zouan-hounien ;
- La mutation des agents ayant passé 4 ans et plus à leur poste de travail et le renforcement de l'effectif des bureaux (Agents de Brigade).

Au titre de la Direction Régionale de San-Pédro

- L'acquisition de locaux dans la ville de Gagnoa pouvant abriter certains services de la Sous-Direction des Opérations de Surveillance et des Interventions.

II.3- 4 le panel 3 : les thématiques d'actualité

Il s'agit des thématiques ci-après :

- o Renforcement de l'automatisation des opérations en douane et sécurité ;
- o Renforcement du contrôle et de la lutte contre la fraude douanière : cas du pétrole ;
- o L'Administration des Douanes à l'épreuve de la réappropriation des missions d'évaluation et de classement tarifaire externalisées ;
- o La problématique du dédouanement des envois express et postaux.

II.3- 5 Renforcement de l'automatisation des opérations en douane et sécurité

30. Monsieur BEUGRE Gilles, Directeur des Systèmes d'Information a axé son intervention sur trois (03) points :

- Le renforcement de l'automatisation des opérations en Douane ;
- La sécurité informatique ;
- Les recommandations.

II.3- 6 Renforcement du contrôle et de la lutte contre la fraude douanière : cas du pétrole

31. Monsieur COULIBALY Doténémé est intervenu autour de deux (02) points majeurs :

- l'état des lieux ;
- la conclusion.

II.3- 7 L'Administration des Douanes à l'épreuve de la réappropriation des missions d'évaluation et de classement tarifaire externalisées

32. L'exposé du Col AKE Léopold, Directeur de l'Analyse du risque, du Renseignement et de la Valeur a porté sur les points suivants :

- Le contexte et la justification de la réappropriation des missions externalisées ;
- Les moyens de l'administration pour une meilleure reprise en main des missions d'évaluation et de classement tarifaire ;
- Les défis à relever.

II.3- 8 La problématique du dédouanement des envois express et postaux

33. Présenté par Monsieur YOROBA N'guessan Yves-Eric, Sous-directeur des Nouvelles Technologies Douanières, l'exposé a porté essentiellement sur deux (02) axes :

- Le diagnostic de la procédure actuelle ;
- Les perspectives.

III- RECOMMANDATIONS

34. A l'issue des travaux, les participants ont formulé les recommandations ci-après :

1. Recommandations issues des activités des services

Au titre de la prise en charge des marchandises :

- poursuivre la gestion automatisée des opérations de prise en charge des marchandises dans les services opérationnels en vue d'un meilleur dédouanement ;
- redéfinir les franchises relatives aux bagages accompagnés à l'aéroport.

Au titre de la formation :

- poursuivre le renforcement des capacités des agents selon les besoins spécifiques des services ;

Au titre de l'équipement des services :

- renforcer l'équipement des services des douanes en matériels roulants, en moyens nautiques, en moyens d'étalonnage et en moyens de communication.

Au titre des critères de performance :

définir des critères de performance afin d'évaluer les services d'intervention et les bureaux frontières.

Au titre des Directions Régionales

- procéder à la réouverture des bureaux encore fermés au dédouanement ;
- Aligner le dédouanement des marchandises aux frontières sur le modèle des bureaux d'Abidjan.
- assurer une meilleure surveillance du territoire à travers la création de nouveaux bureaux, brigades ou postes avancés dans les nouvelles zones de trafic.

Au titre de la sécurisation des recettes aux bureaux frontières et dans les services :

prendre un texte réglementant le mode opératoire des versements au Trésor des recettes recouvrées.

2. Recommandations issues des thématiques

Au titre du renforcement de l'automatisation des opérations en Douanes et sécurité :

- élaborer un projet de schéma directeur en matière de digitalisation ;
- procéder à la réalisation diligente des travaux du projet de Data Center secours ;
- mettre aux normes et finaliser le Data Center principal ;
- mettre en place une cellule spécialisée pour la gestion de la sécurité.

Au titre du renforcement du contrôle et de la lutte contre la fraude douanière sur les produits pétroliers :

- Autoriser l'accès des agents des douanes aux navires pour une meilleure prise en charge des produits pétroliers ;
- automatiser les BL manuels et le TIF ;
- créer des régimes douaniers pour suivre les échanges de produits entre la SIR et la SMB ;
- réactiver le cadre de concertation permanent douane – secteur pétrolier ;
- intégrer la TSU et la base taxable dès le 1^{er} du mois en cours ;
- élaborer un texte réglementaire en vue de revoir à la baisse les taux de freinte et la périodicité des bilans matières ;
- établir une relation entre le volume de pétrole brut qui entre à l'usine exercée et le volume de produit brut qui en sort ;
- instaurer une caution couvrant les opérations de transit international par la route.

Au titre du transfert de compétences :

- renforcer les infrastructures et les effectifs de la DARRV aux fins de lui permettre d'assurer le traitement intégral des transactions ;
- proposer à la hiérarchie un nouvel organigramme de la DARRV en vue de l'adapter au nouveau contexte;

- Doter la DARRV de ressources propres à l'instar des redevances Sydam pour le maintien du Ruling Center dans un état de performance satisfaisant.

Au titre des envois express et postaux :

- Réaménager les textes réglementant le mode opératoire du dédouanement des envois express et postaux ;
- Intégrer l'analyse du risque dans la gestion des envois express et postaux ;

3. Autre recommandation

Au titre de l'organisation du séminaire bilan et perspectives

- tenir les travaux du séminaire bilan et perspectives dans un délai de trois (03) jours afin de permettre aux participants d'approfondir la réflexion sur les thématiques abordées.

Fait à Abidjan, le 24 janvier 2019